



Lettre n°9

LE
COURRIER
DE BOVET

novembre 2021

libre d'écrire

Courrier de Bovet - BP 70039 - 75721 Paris cedex 15 www.courrierdebovet.org

La "perpétuité perpétuelle"

La peine la plus élevée en France est la «réclusion à perpétuité perpétuelle». Elle concerne actuellement près de 500 personnes.

«Comparer la perpétuité à la peine de mort en se disant qu'on ne tue pas, c'est se donner bonne conscience», estime Benoît David, avocat et directeur de l'association [Ban public](http://Banpublic.org).

Dominique Simonnot, contrôleur générale des lieux de privation de liberté précise «La prison ne doit pas être une vengeance. Il faut que les condamnés s'emparent de leur peine, montrent qu'ils ont envie de sortir. Sans perspective pour supporter l'incarcération, il n'y a plus aucun espoir.» 10 à 12 ans est le nombre d'années au-delà desquelles la peine perdrait tout son sens.

Dans l'article paru sur slate.fr, trois experts expliquent pourquoi la France devrait abolir la prison à perpétuité perpétuelle et combien cette peine constitue une mort à petit feu.

«Il est normal que la justice punisse les faits très graves. Mais la beauté de notre code pénal réside dans l'idée que l'homme évolue. Qu'au bout de vingt ans, il peut devenir meilleur.»

Benoît David.

L'intégralité de l'article : [ici](#)

En octobre 2021

ont été réexpédiées
541 lettres

Ont été effectués
24 parrainages

En octobre 2021

bienvenue à :

Adriana, Delphine,
Edmond, Juliane,
Isabelle, Pascale, Remy.

En octobre 2021

Delphine est devenue déléguée
départementale d'Ille-et-Vilaine
Emmanuel et Marylise prennent
la délégation du Rhône
Céline prend en charge la mission
ambassadeurs



Statistiques de la population détenue et écrouée au 1er octobre 2021

Personnes détenues : 69 173

Matelas au sol : 1408

Prévenus : 19 136

[Intégralité des statistiques](#)



Maison centrale de Poissy - ce que je vois de ma fenêtre - A travers les barreaux - Jean-Michel

Projet associatif

Faisant suite aux deux ateliers qui se sont tenus en septembre, six groupes de réflexion se sont formés et sont dotés chacun d'un.e coordinatrice ou coordinateur. Elles/ils organiseront de manière autonome, des réunions en ligne, des participations écrites et/ou des entretiens par téléphone, créeront un groupe What's app ou tout autre moyen d'échange pour mener à bien les six poles de réflexion : communiquer autrement que par le courrier, accès à l'écriture, élargir la correspondance à d'autres publics, la communication, le fonctionnement de l'association, la formation.

Le cadre est formalisé par la charte de l'association et doit répondre à une série de questions pour aboutir à un rendu au plus tard le 10 février.

Un ou une administratrice sera présent.e dans chacun des ateliers. Le conseil d'administration constituera le comité de suivi de ce projet pour cette phase 2 du projet.

70 adhérent.es y participent.



Décisions du dernier conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est tenu en ligne le 30 octobre, parmi les décisions prises pendant cette réunion :

Le conseil d'administration s'est accordé sur l'idée de prendre des stagiaires : service civique, étudiants stagiaires, Il s'agit de faire avancer des dossiers que le secrétariat n'a pas de temps de mener à bien et d'apporter une aide à la secrétaire.

Les réunions en ligne permettent de ne plus tenir compte des limites départementales pour diverses rencontres afin de réunir les adhérent.es de départements sans délégation. L'idée étant de faire appel à des adhérent.es qui accepteraient d'animer des rencontres en ligne avec des groupes ne dépassant pas 15 personnes de différents départements d'une région. Une procédure devra être étudiée et testée.

Le compte-rendu du CA sur demande à Marie : association.courrierdebovet@gmail.com

Réunions des adhérent.es en ligne

Créer du lien, échanger sur les pratiques, participer à la vie de l'association, le Courrier de Bovet doit évoluer et sortir du découpage géographique départemental pour permettre à un grand nombre d'adhérent.es de participer à des rencontres.

La rencontre en visio étant devenue une pratique courante d'une part et d'autre part, un grand nombre de départements et régions étant sans délégations, nous recherchons des bénévoles ayant au moins deux années d'adhésion pour animer des rencontres en ligne d'adhérent.es quels que soient leur département.

Quant aux délégations départementales existantes, elles intégreront les adhérent.es géographiquement à proximité dans les départements voisins pour les rencontres en présentiel.

Pour informations, carnet de route et procédure : association.courrierdebovet@gmail.com

Les JNP demandez le programme

Les JNP Journées Nationales Prison sur le thème « Prison : une communauté à part ? » se dérouleront du 22 au 28 novembre sur l'ensemble du territoire.

Au Courrier de Bovet plusieurs départements y participent avec au programme des forum, tables rondes, conférences, projections,...

Partager et participer à la vie de l'association : merci de faire remonter vos programmes, comptes-rendus et photos : association.courrierdebovet@gmail.com



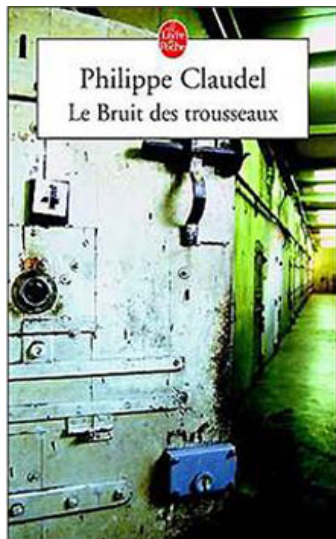
Paruline tigrée - Jean-Michel

Une journée de détention est rythmée par un emploi du temps précis. Si les horaires sont fixes, le contenu de la journée peut être très différent d'une personne détenue à l'autre : aux mêmes heures, certains restent en cellule, d'autres participent aux activités de l'établissement, d'autres encore sont en promenade.

Autour des horaires réglementaires, la vie en détention se structure différemment en maison d'arrêt et en établissement pour peine. Le temps ne prend pas la même signification pour les prévenus qui attendent une décision judiciaire et les condamnés qui sont fixés sur leur sort et s'organisent en fonction de la date de leur libération. De même les détenus de courte peine ne vivent pas l'incarcération de la même manière que les personnes détenues de longue peine. Il est à noter que la durée moyenne de séjour en maison d'arrêt (accueillant les prévenus, les personnes condamnées à des peines inférieures à 2 ans ou celles en attente d'affectation dans un établissement pour condamnés) est d'environ 5 mois.

S'informer : [ici](#)

Le bruit des trousseaux



Le livre de Philippe Claudel « Le bruit des trousseaux » a été adapté en film pour la télévision et vient d'être diffusé sur France 2. Ce récit retrace par petites touches, les diverses expériences de ce jeune enseignant qu'était Philippe Claudel au cours de ses dix années d'enseignement à la maison arrêt de Nancy. Il y est même question

du Courrier de Bovet. Rédigé sous forme de courtes observations compilées au fil des années, il est facile et très plaisant à lire. C'est une porte d'entrée dans l'univers carcéral à recommander car il balaye bon nombre de situations que rencontrent nos correspondants.

Le film concentre ces multiples moments retranscrits par l'auteur pour en donner la cohérence nécessaire à un film.

A lire c'est un plaisir, l'édition existe en livre de poche : « Le bruit des trousseaux »

[A voir](#) : le film est en replay jusqu'au 9 janvier 2022.

De la variété

Depuis sept ans, Roselyne anime une chorale avec des personnes détenues à la maison d'arrêt de Bapaume, dans les Hauts-de-France. La vingtaine d'hommes mais aussi de femmes – cette chorale est la seule activité mixte de la prison – chante pour le plaisir, de la variété française.

Outre sa passion pour la musique, elle leur apporte une amitié sincère et profonde. Dès que les personnes détenues sortent, « je les aide à se réinsérer par amitié et estime pour eux. Ça me fait autant plaisir à moi qu'à eux de passer du temps ensemble », explique Roselyne, qui conclut : « J'ai une certaine confiance envers les êtres humains, détenus ou non. »

Lire : [ici](#) et [là](#)

De la musique sacrée

Réconcilier l'intérieur et l'extérieur de la prison, en faisant se rencontrer les personnes détenues et le monde de la musique classique.

Camille et Grégoire Etrillard ont commencé en 2017 le projet En Chœur, devenu une association. L'activité d'avocat pénaliste de Grégoire l'a conduit pendant de nombreuses années à se rendre en détention et à y mûrir un projet de rencontre entre le monde de la musique classique et le monde carcéral. Ce projet est destiné à durer dans le temps et se développer dans différents lieux de détention.

En septembre 2018, les interventions hebdomadaires d'instrumentistes commencent à la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, aboutissant à un premier concert en détention en décembre 2018, accompagné par des musiciens de l'orchestre philharmonique de Radio France.

La crise sanitaire a quelque peu malmené ce projet mais l'association n'a pas poussé sa dernière note pour autant.

En savoir plus : [ici](#)



Peut-on passer "de bons moments" en prison ?

Le titre est un peu provocateur, il émane du photographe Arnaud Théval et de la chercheuse Delphine Saurier qui ont entrepris un travail sur la réalité du quotidien en milieu carcéral au sein de la maison d'arrêt de Saintes en s'appuyant sur l'ensemble des personnes détenues et des surveillants.

"C'est très compliqué de faire émerger un récit qui soit un petit peu différent", explique Arnaud Théval. "Une fois qu'on est sorti de la violence, de la misère, de la surpopulation, des suicides, du mal-être au travail – ce qui est bien sûr une réalité – il y a tout un panel de relations humaines qui est très intéressant à regarder, qui est très émouvant voire très beau et poétique. C'est ça dont nous avons voulu nous saisir."

Après la maison d'arrêt de Saintes, le travail devrait se poursuivre début 2022 dans la prison de Poitiers-Vivonne. Entre temps, un séminaire sera organisé à Paris début décembre, comme un rapport d'étape de cette longue enquête.

[Lire](#)

Abolition peine de mort : exposition

Dans le cadre du 40e anniversaire de cet événement, le Panthéon accueille, du 8 octobre 2021 au 9 janvier 2022 l'exposition "Un combat capital". Elle retrace l'histoire de ce combat politique, au fil de deux siècles, du 18e à nos jours.

[Infos](#)

Prix Fémina étranger

Le prix Femina du roman étranger est allé à Ahmet Altan, pour Madame Hayat (Actes Sud), roman écrit en prison et pas encore paru dans sa langue d'origine. C'est au premier tour qu'il l'a emporté.

Sorti de prison en avril après sa condamnation pour participation au coup d'Etat manqué de 2016, qu'il nie fermement, l'écrivain et journaliste de 71 ans ne peut quitter son pays. « *Malheureusement je ne pourrai pas être avec vous aujourd'hui (...), voyager hors de Turquie m'étant interdit* », a-t-il déclaré dans une vidéo de remerciements au jury. Dans une lettre lue à la presse par son éditeur français, l'auteur a dédié ce prix Femina « *à toutes les femmes turques et kurdes injustement emprisonnées* ».



Paysage - Jean-Michel

Prison sous COVID

Documentaire 30mn en replay jusqu'en 2024

Plus de 65.000 personnes incarcérées actuellement en France. Une grande partie sont jeunes : 40% des personnes incarcérées ont entre 18 et 30 ans. À quoi ressemble leur vie derrière les murs ? Est-ce que le Covid impacte leurs conditions de détention ? Visite surprise de la maison d'arrêt de Villepinte, en Seine-Saint-Denis.

« *C'est la pire période carcérale qu'on peut connaître en France* », assure un prisonnier. Dans un entretien inédit, 3 personnes détenues racontent leur quotidien. Rencontre aussi avec Justine, 29 ans, passée d'un master de droit à la case prison. Sortie en pleine pandémie après 3 ans et demi derrière les barreaux, elle raconte son parcours hors norme et son combat pour « se racheter », malgré les difficultés de la crise.

En 2021, la vie carcérale s'affiche aussi sur les réseaux sociaux. « *C'est pour garder la face, pour montrer qu'on est fort... Le problème, c'est quand les jeunes regardent ça, ils pensent que la prison c'est le Club Med* », analyse Adama, ex-détenu et aujourd'hui acteur engagé dans la prévention auprès des jeunes de quartiers. « *La prison, ça fait moins peur qu'avant. Tu t'imagines... alors que tu n'y es jamais allé* », abonde Kader, 19 ans, lors d'un débat entre jeunes avec Justine et Adama. Echange sur ce que pense la nouvelle génération de la prison et de son rôle dans la société.

[Voir](#)

Merci à Jean-Michel pour les dessins qu'il nous a autorisés à publier
Merci à Michel, son correspondant qui nous les a transmis
Merci à Véronique
Directrice de publication Marie Hardouin